

## Jean-Vincent Placé

Secrétaire d'État auprès du Premier ministre,  
chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification



### Un monde en mutation, un devoir d'innovation

**L**a révolution numérique et les mutations qu'elle entraîne nous obligent à nous réinventer. Dans ce climat instable, fait de potentialités et de risques, le rôle de l'État est questionné. En tant que Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification, je veux souligner deux enjeux majeurs. Un État stratège à l'écoute en interaction avec la société en mutation. Un État qui lui-même se transforme et se réinvente pour mieux servir l'intérêt général. La réforme de l'État est, bien sûr, au cœur de ces préoccupations, et c'est le message que je porte auprès des Françaises et des Français. Elle est également au service des actions du ministère de la Défense, puisque le fonds « Transition numérique de l'État » du Programme d'investissements d'avenir a permis le lancement de trois projets innovants à l'Hôtel de Brienne.

#### Partout, l'innovation crée de la valeur.

Dans le secteur de la Défense, elle signifie mieux protéger, mieux secourir et intervenir encore plus efficacement. Elle suscite aussi des inquiétudes. Dans de nombreux secteurs comme les médias, l'énergie, la santé ou les transports, les nouveaux entrants bousculent les acteurs traditionnels. La Défense est bien sûr concernée. Les facteurs qui ont longtemps constitué des « barrières à l'entrée », comme la souveraineté des États, la lourdeur des investissements ou la durée des cycles des programmes d'armement, ne sont plus infranchissables dans un contexte d'innovation radicale. Aujourd'hui, des entreprises comme SpaceX repensent tous les modèles et secouent les acteurs en place. J'aime d'ailleurs à le rappeler : les entreprises, y compris de défense, ne sont pas immortelles – le défi, c'est de ne pas subir, mais, au contraire, de savoir organiser la transformation.

Parmi ces profonds bouleversements, il y a la crise écologique – un sujet qui m'est cher, comme vous le savez –. Ici, le rôle des États peut être cité en exemple. Ils donnent un cadre, s'engagent sur des objectifs structurants pour l'avenir des générations et de la planète, comme ce fut, par exemple, le cas lors de la COP 21. Grâce à la détermination du président de la République, ce succès de la diplomatie française est internationalement reconnu. Je note d'ailleurs l'implication forte d'ingénieurs de l'armement pour la réussite de la conférence mondiale sur le climat.

Toutefois, pour qu'un environnement propice à l'innovation puisse exister, un écosystème de start-ups, de PME, de grands groupes et d'autorités publiques est nécessaire. Le terme « écosystème » n'est pas neutre ; il implique un lien vivant, organique, entre ces acteurs, pour faire vivre l'innovation. La Défense bénéficie justement de moyens dédiés pour soutenir et co-financer l'innovation dans les grands groupes comme dans les start-ups. Ces outils méritent d'être plus largement connus.

Dans le domaine du développement durable, on peut citer en exemple le colloque « Défense et développement durable », organisé à l'initiative du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Cet événement démontre bien que la Défense intègre la dimension écologique pour agir de manière responsable. Ainsi, la prise en compte du règlement européen REACh, qui encadre l'emploi des substances chimiques pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement, illustre cette démarche environnementale positive. Là où certains voient dans l'impératif écologique une contrainte

impactant des procédés industriels parfois établis depuis des décennies, il faut, au contraire, mesurer le défi technique et saisir l'occasion de se réinventer. Ces réglementations nouvelles sont à la fois une chance pour la planète et une formidable opportunité d'innover.

Au Sénat, j'ai souhaité être membre de la Commission des Affaires Étrangères, de la Défense et des Forces Armées, car j'étais conscient des mutations à l'œuvre. L'entrepreneuriat devient une réelle vocation dans les universités et les grandes écoles, dont l'École Polytechnique. La French Tech a le vent en poupe, et c'est un formidable atout pour notre pays. Les entreprises deviennent agiles. Ces opportunités, ces ambitions, cet enthousiasme partagé – bref, ce désir d'innovation – le monde de la Défense les a dans son ADN. D'innombrables innovations de rupture sont historiquement issues du monde de la Défense avant d'avoir été transposées au monde civil. Certains domaines sont toujours largement façonnés par les apports d'ingénieurs de la Défense, comme vous. C'est le cas de la cyberdéfense, du développement des drones ou de l'intelligence artificielle, pour ne citer que ces exemples.

Nous le savons, ces innovations techniques doivent s'inscrire dans un mouvement plus large de réinvention des organisations, de la relation à l'utilisateur ou au client, du management, du recrutement, de processus plus efficaces... Ces chantiers sont engagés, par la puissance publique, en particulier dans le secteur de la Défense. Ce numéro du Magazine des Ingénieurs de l'Armement l'illustre parfaitement. 🐘